

Critères de sélection - Allocations de secours et bourses nationales

Les Allocations de secours et bourses nationales

Qui peut faire une demande de bourse ?

Tout étudiant **Togolais** régulièrement inscrit dans une université publique et disposant de pièces justificatives à propos et remplissant les critères de sélection peut faire une demande de bourse.

Quels sont les pièces justificatives exigées pour faire une demande de bourse ?

(a) Je suis nouveau bachelier ou un ancien étudiant n'ayant jamais obtenu la bourse

L'une des pièces justificatives suivantes :

- Certificat de nationalité Togolaise ;
- Carte nationale d'identité ;
- Passeport Togolais ;
- Permis de conduire

(b) Je suis un ancien étudiant ayant une fois obtenu une bourse

Faire une demande de bourse dans ce cas n'est plus nécessaire

Comment faire une demande de bourse ?

Se rendre sur le site web « espace.dbs.tg » et créer un compte étudiant.

Quels sont les critères de sélection ?

A - Nouveaux Bacheliers : Avoir le Bac 2017 ; 2018

1/ Bourse :

a) Avoir la mention Excellent, Très-bien, Bien ou Assez-bien et être âgé de 22 ans au plus (être né en 1996) ;

b) ou être admis au concours d'entrée dans une école publique de formation.

2/ Allocation de secours :

Tout étudiant non boursier, inscrit dans un établissement d'enseignement public et âgé de 25 ans au plus (né en 1993).

B - Semestre 3, 4, 5 et 6

Nombre d'inscriptions	Nature de l'allocation	Nombre de crédits exigés	Age limite de l'étudiant	Année limite d'obtention du Bac
2ème inscription (Semestres 3 et 4)	A/ Bourse	53 au moins	23 ans Né en 1995	2016
	B/ Allocation de	25 au moins	27 ans Né en	2016

Critères de sélection - Allocations de secours et bourses nationales

Nombre d'inscriptions	Nature de l'allocation	Nombre de crédits exigés	Age limite de l'étudiant	Année limite d'obtention du Bac
	secours		1991	
3ème inscription (Semestres 5 et 6)	A/ Bourse	106 au moins	24 ans Né en 1994	2015
	B/ Allocation de secours	50 au moins	28 ans Né en 1990	2015
4ème inscription ou première reprise des semestres 5 et 6	Allocation de secours	80 au moins	29 ans Né en 1989	2014
5ème inscription	Allocation de secours	150 au moins	30 ans Né en 1988	2013

Comment restaurer mon compte de la DBS ?

Se munir d'une adresse électronique valide. Un courriel vous sera envoyé dans cette boîte électronique.

Vous devez accéder à cette boîte électronique et valider l'Email qui vous est envoyée.

Quels sont les traitements qui vous sont réservés dans les Banques ?

La banque retire 4000F CFA par année sur votre solde. 2000F comme Agio et 2000F pour entretien de compte et carte bancaire.

Vous devez exiger votre carte bancaire dès que possible.

Je suis nouveau bachelier, je ne parviens pas à faire une demande de bourse en ligne

Plusieurs raisons peuvent empêcher de faire votre demande en ligne

Les renseignements que vous introduisez sont erronés, réessayer plusieurs fois ou se faire assister par quelqu'un d'autres ou à défaut se présenter au service technique de la DBS ;

Vous n'êtes pas effectivement dans la liste des bacheliers. Dans ce cas présenter un relevé de Bac II ou une attestation de Bac II

Quand faire une demande de réclamation ?

Vous n'êtes pas retenu à la suite d'un traitement

Les données vous concernant sont erronées. Exemple de nom, date de naissance, parcours, numéro de compte

Comment faire une demande de réclamation ?

Nouveaux

En ligne, envoyer l'un de ces documents Certificat nationalité/CNI/Passeport/Permis de conduire

Anciens

Critères de sélection - Allocations de secours et bourses nationales

En ligne, envoyer **son dernier relevé sa carte nationale d'identité ; sa carte d'étudiant ou Certificat d'inscription;**

Comment éviter les arnaques à propos de ma demande de bourse ?

L'octroi de la bourse est gratuite et relève exclusivement du service de la DBS (Direction des Bourses et Stages) ;

Il est donc inutile de soudoyer une tierce entité ou personne pour l'obtenir ;

Vous devez signaler auprès de la DBS ou antenne tout cas de tentative ou toute action visant à organiser des fraudes sur les affaires de bourse

Quand et comment adresser une demande de dérogation ?

Quand vous savez que vous ne répondez pas aux critères de sélection, vous pouvez formuler une demande de dérogation au lieu d'une demande de bourse.

Cette demande ne garantit pas non plus que vous obteniez la bourse. C'est une demande qui est étudiée au cas par cas et selon les moyens budgétaires